

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS
Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet
73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq juillet, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 35 Quorum : 18

Présents : 26

Ayant donné un Pouvoir : 06

Absents : 03

Ne prenant pas part au vote : 0

Votants : 32

Résultat du vote :

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 32

Pour : 32

Contre : 0

**Majorité absolue des suffrages
exprimés : 17**

Secrétaire de séance :

Georges CAGNIN

Date de la convocation :

19/07/2023

26 présents : *Avressieux* : MM. REGALLET Paul, WALLE Olivier.
Belmont-Tramonet : Mme BOURBON Marie-Christine, M. VERGUET Nicolas. *Champagneux* : Mme SAUNIER Elise, M. CAGNIN Georges. *Domessin* : Mmes HERAULT Françoise, MADELON Caroline, M. LESAGE Claude. *La Bridoire* : Mme JOURDAN Véronique, MM. BERTHIER Yves, VITTOZ Philippe. *Pont de Beauvoisin* : Mme FERRARI Myriam, MM. BERTHOLLIER Christian, LECOCQ Pascal, LOMBARD Daniel. *Rochefort* : M. ARGOUD Yves. *Saint Béron* : Mme VERRIER Muriel, M. PERROT Alain. *Saint Genix-les-Villages* : Mmes COUDURIER Françoise, MESTRALLET Nadège, PICARD Marie-France, MM. DREVET-SANTIQUÉ Jean-Pierre, PARAVY Jean-Claude, REVEL Daniel. *Sainte Marie d'Alvey* : / . *Verel-de-Montbel* : M. CEVOZ-MAMI Christian.

06 Pouvoirs : Mme ANDRE Valérie à Mme HERRAULT Françoise, Mme LABBAY Catherine à M. REVEL Daniel, M. LARDE Alain à Mme VERRIER Muriel, M. PERSON Philippe à M. ARGOUD Yves, M. PEYSSONNERIE Daniel à Mme FERRARI Myriam, Mme YACONO Céline à M. BERTHOLLIER Christian.

03 Absents : MM. BILLON Pierre, CORMIER Philippe, PICHE Barthélémy.

OBJET : CONVENTION DE FINANCEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN TRANSPORT PERISCOLAIRE RPI ;

Monsieur le Président ;

EXPOSE que la convention d'organisation du transport périscolaire du regroupement pédagogique intercommunal d'Avressieux, Rochefort, Ste Marie d'Alvey est arrivée à son terme et doit être renouvelée.

RAPPELLE que la Région sollicite une participation annuelle de 500,00€ à la CC Val Guiers pour l'organisation de ce service indispensable à l'attractivité des écoles rurales.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE,
Par 32 voix pour ; aucune voix contre ; aucune abstention

➤APPROUVE le principe de l'organisation de ce service de transport scolaire périscolaire pour le RPI Avressieux, Rochefort, S^{te} Marie d'Alvey et les dispositions de la convention jointe;
➤AUTORISE le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

Le Président,

-Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité.

-Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 03/08/2023,

Le Président,
Paul REGALLET

Le secrétaire de séance
Georges CAGNIN



A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Georges Cagnin, the secretary of the meeting.